



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

INFRASTRUCTURES : VOIRIE / EAU / RÉSEAU

- 1.1 - Voirie : travaux d'entretien sur le réseau routier
- 1.2 - Voirie : étude AMO aménagements routiers
- 1.3 - Ouvrages d'art : mission maîtrise d'œuvre
- 1.4 - Eau : assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif
- 1.5 - Eau : étude diagnostique de réseau d'assainissement collectif
- 1.6 - Eau potable : recherche en eau, diagnostic de forage, élaboration de schéma directeur
- 1.7 - Réseaux électriques et télécom : travaux sur les réseaux



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

Fiche de prestation 1.1

➤ **Domaine : INFRASTRUCTURES : Voirie / Eau / Réseau**

➤ **Nom de la prestation :** Voirie : Travaux d'entretien sur le réseau routier

➤ **Opérations concernées :**

Les travaux d'entretien courant sur la voirie et leur suivi

➤ **Périmètre d'intervention :**

Département de la Sarthe

▪ Niveaux de prestations possibles :

Prestation	Niveau de prestation
Chiffrage travaux voirie	Estimations de travaux sur la voirie communale ou communautaire et fourniture d'un cahier des charges type pour la consultation des entreprises
Suivi de travaux	Examen des offres, préparation des éventuels ordres de service Organisation et direction des réunions de chantier demandées par le MO, contrôle des quantités mises en œuvre et de la qualité, vérification des factures produites par l'entreprise qui réalise les travaux, assistance au MO en cas de différend dans la réalisation du chantier Mission complémentaire sur option : assistance aux opérations de réception : opérations préalables à la réception, suivi des réserves jusqu'à leur levée, examen des désordres signalés

➤ **Bénéficiaires :**

Collectivités actionnaires de l'ATESART (communes, communautés de communes)



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

➤ Modalités pratiques :

- chiffrage des travaux, 2 jours par an sont prévus dans le contrat d'abonnement. Au-delà facturation au temps passé - coût du contrat d'abonnement :
 - pour les communes : 1 €/ habitant avec un plancher de 100 € et un plafond de 2 000 €
 - pour les communautés de communes : 2 000 €
- suivi de travaux : facturation sur base devis accepté par la collectivité (estimation du temps à passer par le technicien)

➤ Contact :

- **ATESART** : 02 43 54 73 44
- atesart@laposte.net
- Site internet : www.sarthe.fr/atesart-au-service-des-territoires





ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

Fiche de prestation 1.2

➤ **Domaine : INFRASTRUCTURES : Voirie / Eau / Réseau**

➤ **Nom de la prestation :** Etude AMO aménagements routiers

➤ **Opérations concernées :**

Tout projet d'aménagements routiers

➤ **Périmètre d'intervention :** Département de la Sarthe

- Description / nature de la prestation :
En amont des projets des collectivités, conseil à l'élaboration des aménagements routiers
- Niveaux de prestations possibles :

Étapes du projet	Niveau de prestation
Lancement de la réflexion	Prise en charge du dossier et des éléments existants (cadastre, études préliminaires, plan d'accessibilité à la voirie et aux équipements d'urbanisme), ainsi que toutes études antérieures que le maître d'ouvrage s'engage à fournir et visite sur site
Phase opérationnelle	Etablissement d'un avant-projet sans levé topographique avec plan et chiffrage Réunion de présentation de l'étude au maître d'ouvrage et remise de 2 exemplaires papier (A4 et plans A3), 1 document au format PDF

➤ **Bénéficiaires :**

Collectivités actionnaires de l'ATESART (communes, communautés de communes, SIAEP)

➤ **Modalités pratiques :**

Service payant : facturation sur base devis accepté par la collectivité (durée de validité du devis : 2 mois)

➤ **Contact :**

- **ATESART** : 02 43 54 73 44
- atesart@laposte.net
- Site internet : www.sarthe.fr/atesart-au-service-des-territoires



Fiche de prestation 1.3

➤ **Domaine : VOIRIE**

➤ **Nom de la prestation :** Ouvrages d'art : Mission Maîtrise d'œuvre

➤ **Opérations concernées :**

Tout projet de restauration d'un ouvrage d'art

➤ **Périmètre d'intervention :** Département de la Sarthe

▪ Description / nature de la prestation :

En amont des projets des collectivités, conseil et mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration des ouvrages d'art

▪ Niveaux de prestations possibles :

Étapes du projet	Niveau de prestation
Etudes de projet	Visite de l'ouvrage, diagnostic initial, compte-rendu, projet de réparation (plans et estimations)
Passation du marché de travaux	Etablissement du dossier de consultation des entreprises, analyse des offres et assistance au MO pour la passation du contrat
Direction de l'exécution des travaux	Examen des éléments particuliers que doit fournir l'entrepreneur (plans, demandes agrément fourniture, procédures), Direction de l'exécution du marché de travaux, suivi du chantier, assistance au MO lors des opérations de réception, constitution du dossier d'ouvrage

➤ **Bénéficiaires :**

Collectivités actionnaires de l'ATESART (communes, communautés de communes, SIAEP)

➤ **Modalités pratiques :**

Service payant : facturation sur base devis accepté par la collectivité (durée de validité du devis : 2 mois)

1 demi-journée par an est prévue dans le contrat d'abonnement pour un diagnostic initial sommaire - coût du contrat d'abonnement :

- pour les communes : 1 €/habitant avec un plancher de 100 € et un plafond de 2 000 €
- pour les communautés de communes : 2 000 €



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

➤ **Contact :**

- **ATESART** : 02 43 54 73 44
- atesart@laposte.net
- Site internet : www.sarthe.fr/atesart-au-service-des-territoires





Fiche de prestation 1.4

➤ **Domaine : INFRASTRUCTURES : Voirie / Eau / Réseau**

➤ **Nom de la prestation :** Eau : Assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif

➤ **Opérations concernées :**

Suivis des équipements d'assainissement

➤ **Périmètre d'intervention :** Département de la Sarthe

- Description / nature de la prestation : accompagnement des collectivités dans le suivi de leurs équipements d'assainissement en lien avec la loi sur l'eau
- Niveaux de prestations possibles :

Prestation	Niveaux de prestation
Assistance technique dans le domaine de l'assainissement	<ul style="list-style-type: none">- Suivi / contrôle du fonctionnement des stations- Qualification des données avant envoi à l'agence de l'eau et la police de l'eau- Assistance technique en cas de problème- Rédaction des rapports
Contrôle stations de traitement des eaux neuves avant mise en service	Réalisation de bilans 24 H et 72 H

➤ **Bénéficiaires :**

Communes, syndicats et EPCI

➤ **Modalités pratiques :**

- **Assistance technique :**
 - collectivités éligibles au décret 2007-1868 (liste disponible au Conseil départemental): Les communes considérées comme rurales en application du I de l'article D. 3334-8-1, à l'exclusion de celles dont le potentiel financier par habitant, tel qu'il est défini par l'article L. 2334-4, était, pour l'année précédant la demande d'assistance, supérieur à 1,3 fois le potentiel financier moyen par habitant des communes de moins de 5 000 habitants ; et les EPCI de moins de 15 000 habitants pour lesquels la population des communes répondant aux conditions fixées ci-dessus représente plus de la moitié de la population totale des communes qui en sont membres ayant signé une convention avec le SATESE.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

Prestation prévue dans le cadre d'une convention avec le SATESE : **0.40 euros par habitant** sur la base de la population Insee totale de la commune issue du fichier DGF de l'année N-1.

- collectivités non éligibles au conventionnement avec le SATESE et actionnaires de l'ATESART : 1 700€ an plus frais km et frais d'analyses
- **Contrôles stations d'épuration neuves:** toutes collectivités actionnaires de l'ATESART : montant sur la base d'un devis accepté par la collectivité

➤ **Contact :**

- **ATESART** : 02 43 54 73 44
- atesart@laposte.net
- Site internet : www.sarthe.fr/atesart-au-service-des-territoires
Ou
- **Conseil départemental** : SATESE : 02 43 54 70 62
- satase@sarthe.fr
- Site internet : www.sarthe.fr/





ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

Fiche de prestation 1.5

➤ **Domaine : INFRASTRUCTURES : Voirie / Eau / Réseau**

➤ **Nom de la prestation :** Eau : assainissement collectif

➤ **Opérations concernées :**

Etude diagnostique d'un réseau d'assainissement collectif

➤ **Périmètre d'intervention :** Département de la Sarthe

- Niveaux de prestations possibles :

Prestation	Niveau de prestation
Préparation de la consultation	Fourniture d'un cahier des charges type et d'un modèle de bordereau de prix à adapter aux caractéristiques de la collectivité
Accompagnement au cours de l'étude	- Aide au choix du bureau d'étude : grille d'analyse des offres, participation à l'audition des candidats - Participation aux réunions de suivi de l'étude

➤ **Bénéficiaires :**

Collectivités actionnaires de l'ATESART (communes, communautés de communes, SIAEP)

➤ **Modalités pratiques :**

Service payant

- **Préparation de la consultation :** Le diagnostic est prévu dans le contrat d'abonnement proposé par l'ATESART - coût du contrat d'abonnement :
 - pour les communes : 1 €/ habitant avec un plancher de 100 € et un plafond de 2 000 €
 - pour les communautés de communes : 2 000 €
- **Accompagnement :** facturation sur base devis accepté par la collectivité (durée de validité du devis : 2 mois)



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

Contact :

- ATESART : 02 43 54 73 44
- atesart@laposte.net
- **Site internet :** www.sarthe.fr/atesart-au-service-des-territoires





Fiche de prestation 1.6

➤ **Domaine : EAU**

➤ **Nom de la prestation :** Eau potable

➤ **Opérations concernées :**

Tout projet des collectivités se rapportant à la recherche de ressource en eau potable, à l'établissement d'un diagnostic de forage ou à l'élaboration d'un schéma directeur

➤ **Périmètre d'intervention :** Département de la Sarthe

▪ Description / nature des prestations :

Prestation	Niveau de prestation
Protection des captages	assistance choix maître d'œuvre, assistance définition et mise en place des mesures de protection
Aide à la recherche de ressource en eau potable	AMO recherche de nouvelles ressources : choix du site, élaboration cahier des charges consultation et choix du maître d'œuvre
Diagnostic forage	AMO analyse et proposition de solutions
Schéma Directeur	AMO pour élaboration du schéma

➤ **Bénéficiaires :**

Collectivités actionnaires de l'ATESART (syndicat d'eau, communes, communautés de communes)

➤ **Modalités pratiques :**

- Intervention inférieure à une journée: prestations incluses dans le contrat d'abonnement,
Coût du contrat d'abonnement :
 - Pour les syndicats d'eau : 250 € pour les moins de 1000 hab ; 500€ pour les autres.
 - pour les communes : 1 €/ habitant avec un plancher de 100 € et un plafond de 2 000 €
 - pour les communautés de communes : 2 000 € .../...
- Au-delà facturation sur base devis accepté par la collectivité (durée de validité du devis : 2 mois)



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

➤ **Contact :**

- **ATESART** : 02 43 54 73 44
- atesart@laposte.net
- Site internet : www.sarthe.fr/atesart-au-service-des-territoires





Fiche de prestation 1.7

➤ **Domaine : INFRASTRUCTURES : Voirie / Eau / Réseaux**

➤ **Nom de la prestation :** Réseaux électriques et télécom : Travaux sur les réseaux

➤ **Opérations concernées :**

Effacement des réseaux électrique et de télécommunication

➤ **Périmètre d'intervention :**

- Description/ nature de la prestation : Opération coordonnée avec les projets des communes (aménagement de bourg, éclairage public)
- niveaux de prestations possibles

Etapes du projet	Niveau de prestation
Demande, études, travaux	Maitrise d'ouvrage/ maîtrise d'oeuvre

➤ **Bénéficiaires :**

Communes hors Le Mans

➤ **Modalités pratiques :**

Délai :

- Année 1 : sollicitation du Département par la Commune
- Année 2 : études, arrêt du programme en décembre et engagement de la commune à réaliser
- Année 3 : travaux

Critères :

- accord de la commune pour s'inscrire dans une planification globale établie par le Département
- intérêt esthétique du projet
- inscription dans un projet communal global d'aménagement urbain ou de mise en valeur d'un monument

Charge financière pour la commune :

- Effacement réseaux électriques : 20 à 40 % du H.T. en fonction de la taille et du potentiel fiscal de la commune
- Effacement réseaux de télécommunication : 60 à 80 % du H.T. en fonction de la taille et du potentiel fiscal de la commune
- Effacement hors critères d'éligibilité : 100 % du H.T.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES SARTHOIS

Un réseau départemental au service des collectivités locales

Le solde des travaux est pris en charge par le Département avec l'aide du FACÉ et d'ERDF.

➤ **Contact :**

- Conseil départemental - Service Réseaux
- Chef de service : Mickaël BOUEME : 02 43 54 79 03
Mickael.boueme@sarthe.fr
- Site internet : www.sarthe.fr

